



## GBB

(Siret : 41950642300013)

M. HERMAY

31 Rue du Vieux Sainte Marie

76190 YVETOT

Entreprise titulaire de la qualification

### Qualibois module Eau (probatoire)

Engagée pour la qualité d'installation des appareils de chauffage bois raccordés au réseau hydraulique (chaudières manuelles, chaudières automatiques, etc.) et des poêles  
*Période couverte par le certificat : 25 août 2020 au 25 août 2021*

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 20/08/2020 : 76526014 - AVIVA ASSURANCES (Bois-Colombes)

- décennale au 20/08/2020 : 76526014 - AVIVA ASSURANCES (Bois-Colombes)

### Qualibois module Air

Engagée pour la qualité d'installation des appareils de chauffage bois indépendants (inserts, poêles, etc.)  
*Période couverte par le certificat : 06 janvier 2020 au 06 janvier 2021*

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 06/01/2020 : 76526014 - AVIVA ASSURANCES (Bois-Colombes)

- décennale au 06/01/2020 : 76526014 - AVIVA ASSURANCES (Bois-Colombes)



## Numéro Qualibois : QB/48485

Forme juridique : SAS

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 01 octobre 2020

Gaël Parrens,

Président de l'instance de qualification

Grâce au site [www.qualit-enr.org](http://www.qualit-enr.org), rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

### Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS

SIRET 489 907 360 00049



Qualibois est un signe de qualité géré par Qualit'EnR.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIBOIS n° 009007171 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 25 août 2021 pour Qualibois module Eau (probatoire), 06 janvier 2023 pour Qualibois module Air